

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Enjeux actualisés de l'Education sociale		2017-2018	
Code T.TS.SO352.G10E.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2 Organisation					
Crédits ECTS * 5 ECTS	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français				
3 Prérequis					
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres					
Autres prérequis					

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences principales visées :

10. - Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.

- 10.1 Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation.
- 10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.
- 10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.

Compétences secondaires

- 2.1 Observer, décrire et restituer les situations et actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...)
- 2.2 Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité.
- 5. Collaborer entre professionnels et institutions (dont 5.1., 5.2., 5.3., 5.4.)
- 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
- 8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.

Buts :

Ce module doit permettre aux étudiant-e-s de rencontrer des professionnel-le-s de l'éducation sociale et des domaines de la protection de l'enfant, afin de mieux saisir les enjeux de leurs interventions et la nécessité de visibiliser les actions socio-éducatives.

- Savoir expliciter les droits de l'enfant.
- Comprendre le sens actuel des interventions menées par les différents acteurs du champ de la protection de l'enfant et le contexte légal qui le régit afin de pouvoir assurer une certaine continuité de l'action et la collaboration avec le réseau.
- Questionner les politiques publiques sous l'angle de la participation des jeunes.
- Repérer les modes de communication pour permettre aux enfants et aux jeunes d'exercer leurs droits.
- Permettre aux étudiant-e-s de saisir l'importance de "mettre des mots" sur leurs actions éducatives.
- Identifier les comportements nécessitant une action socio-éducative de protection.

Objectifs généraux d'apprentissage :

À l'issue de ce module, les étudiant-e-s devront être capables de :

- proposer des définitions argumentées de la notion de protection des enfants et des jeunes;
- présenter une lecture des complémentarités, des ressources et des difficultés des professionnel-le-s face aux droits de l'enfant;
- décrire des situations dans lesquelles l'éducateur-trice est un-e acteur-trice public-que et politique;
- décrire en quoi le contexte autour de l'enfant peut influencer le travail de l'éducateur-trice dans l'accompagnement des enfants et des jeunes;

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Les droits de l'enfant constituent le "fil rouge" de ce module.

Concepts théoriques : définitions de droits de l'enfant, réflexions autour des politiques de l'enfance et de la jeunesse, des contextes d'intervention éducative, des transmissions d'informations, des moyens de visibilisation de l'action éducative.

Présentations de professionnels de l'action éducative et du champ de la protection de l'enfant, sur des sujets divers, ayant toujours les droits de l'enfant pour thème central :

- les divers aspects du placement des enfants : les différentes pistes d'intervention pour donner la parole aux enfants lors des placements, la démarche participative, liens avec un accompagnement quotidien de mineurs en difficultés sociales
- la politique de l'enfance et de la jeunesse basée sur les lois, concept de la politique des 4 piliers : éducation, protection, promotion et participation
- les étapes du développement sexuel des enfants ainsi que le dévoilement d'actes commis par des tierces personnes sur l'enfant, comment agir en tant qu'éducatrice sociale ou éducateur social ?
- la protection de l'enfant, l'intervention sans mandat officiel et le travail avec mandats, la LAVI, les autorités de protection, quelles sont les attentes des uns et des autres vis-à-vis de l'éducatrice sociale ou l'éducateur social ?
- l'audition de l'enfant, les procédures pénales des mineurs, quelle est la place des enfants et des jeunes dans ces procédures ?
- Particularités des différentes procédures judiciaires
- les enjeux de la parentalité, notamment dans les situations de violences conjugales et autour de la toxicomanie.

Formes d'enseignement :

Cours théoriques et présentations en plénum, travaux de groupe, ateliers de réflexion et d'échanges, travail en classe inversée.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La certification du module sera basée sur deux critères :

- La présence est obligatoire. En cas de dépassement de 3 demi-journées d'absence non excusées, la note F sera attribué et le module devra être répété dans son intégralité l'année suivante.

- Un examen oral qui se déroule en groupe. Toutefois, la note sera individualisée.

L'évaluation orale est composée de deux parties :

1. Présentation du projet social promouvant les droits de l'enfant et réalisé en groupe.
2. Questions individuelles sur le projet social présenté par le groupe et l'ensemble des cours.

Promotion 2019 plein temps et Promotion 2017 en emploi.

Dates des examens oraux : **jeudi 15 avril 2021 et vendredi 16 avril 2021.**

Le jour et l'heure seront communiqués à chaque groupe dans le courant du semestre.

Les indications relatives aux modalités d'évaluation seront distribuées lors du premier jour du module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Autres modalités de remédiation

MODALITÉS DE RÉPÉTITION

Note F - Répétition

"L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible", conformément à l'art. 30 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO adopté le 2 juin 2020 (entrée en vigueur le 14 septembre 2020)

Il ou elle doit réaliser, de manière individuelle, un nouveau travail d'évaluation écrit (selon le canevas "Modalités d'évaluation" distribué en début de module). Dépôt du dossier écrit : **le jeudi 26 août 2021 à midi au secrétariat de la formation initiale.**

Procédure : l'étudiant-e est d'office inscrit-e à la session de répétition

8 Remarques

Selon le Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social adopté le 14 juillet 2020, le module est obligatoire.

Ce module s'inscrit dans l'Orientation Education sociale.

9 Bibliographie

Elle sera distribuée en cours de module par les intervenant-e-s.
Elle sera disponible sur Moodle.

10 Enseignant-e-s

Andrey Raphaël
Autre(s) intervenant-e(s) à déterminer
Bongard Philippe
Colombo Annamaria
Coquoz Pascale
Courvoisier Julie
Egger Christine
Flühmann Christophe
Fontannaz-Verdon Patricia
Gobet Gaël
Janin Marie-Lou
Lachat Michel
Lambert Béatrice
Papaux Evelyne
Quéru Stéphane
Sallin Yvan
Villat Jean-Marie

Responsable de module *

Béatrice Lambert

Descriptif validé le *

Le 1er février 2021

Descriptif validé par *

Etienne Jay
Responsable de filière